Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 77 (1926)

Heft: 7

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMMUNICATIONS.

Un beau charme.

Dans sa «Flore forestière», le botaniste français Mathieu écrit: «le charme n'est point un arbre de première grandeur; 20 m d'élévation, 1,50 m de circonférence sont pour lui des dimensions remarquables. qu'il ne dépasse qu'exceptionnellement; le fût ne se dénude qu'à une faible élévation au-dessus du sol.»

Et, dans leur récente «Monografia del carpino», MM. L. Piccioli et Speranzini nous assurent que les spécimens du charme dont la hauteur atteint 25 m sont une exception extraordinairement rare. Il en est bien ainsi en Suisse.

Si nous consultons la 2º édition du «Catalogue des beaux arbres du canton de Vaud», on constatera que le plus remarquable pied du charme croissant en forêt dans ce canton a une circonférence, à 1,3 m, de 1,46 m et une élévation de 24 m, son fût étant débarrassé de branches sur 6,5 m de hauteur. Un 2º spécimen, voisin du précédent, ne lui cède que de peu. Ces deux beaux arbres croissent dans l'intéressante petite forêt cantonale de Chillon, au-dessus du célèbre château.

Le plus beau charme que nous connaissions, sans doute un des plus remarquables de l'espèce, croît dans la forêt du Degenried, à la ville de Zurich, sur le Zurichberg (altitude 610 m). Voici quelles en sont actuellement les dimensions: circonférence du fût à 1,3 m, 2,10 m (diamètre 67 cm); hauteur totale, 23,5 m (fût dépourvu de branches sur 8 m). Le plus grand diamètre de la cime, 14,5 m. Deuxième diamètre perpendiculaire au précédent, 12,5 m.

Ce magnifique spécimen trône dans un ancien taillis sous futaie en voie de conversion. Il est en pleine vigueur et sa cime d'une régularité exceptionnelle. $H.\ B.$

Un genévrier arborescent.

Le D' Chancerel indique dans sa «Flore forestière du globe » comme hauteur maximale du genévrier commun (Juniperus communis L) 5 à 6 mètres. Cette dimension peut être dans certains cas fortement dépassée. La forêt communale de Bevaix possède dans sa partie inférieure un spécimen de cette espèce, dont le développement étudié parallèlement à celui du peuplement qui l'abrite permet d'intéressantes remarques:

Cet exemplaire a les dimensions suivantes:

Circonférence à la base . 45 cm Circonférence à 1,30 m . . 29 cm Hauteur totale 10 m Ampleur de la cime . . $1,50 \times 1,50$ m Hauteur de la cime . . . 2 m

Croissant sur un petit crêt exposé à l'est, à 530 mètres d'altitude, il est entouré d'un peuplement de 40 ans environ, issu de la plantation de pins sylvestres et d'épicéas, actuellement de 12 à 15 m de hauteur.

Son fût presque rectiligne possède encore toutes les branches sèches et très dures, ce qui nous permet d'étudier sa transformation d'arbuste en celle de plante à allure forestière bien caractérisée. A une hauteur de 1,5 à 2 m sont insérées de fortes branches, peu fréquentes, de 2 à 3 cm de diamètre, et atteignant plus de 2 m de longueur. Ces grosses branches sont remplacées plus haut par d'autres, plus grêles, mais de longueur presque égales; et plus on s'approche de la flèche plus les branches s'aménuisent et se raccourcissent. La couronne actuelle est formée de branches assez nombreuses, relevées et assez grêles.

Cette plante devait donc exister à l'état de buisson lors de la plantation, avec sa forme caractéristique: branches peu nombreuses et longues. L'espace à lui dévolu se restreignant peu à peu, grâce au développement des plantons, force lui fut de changer son allure et de s'élancer en hauteur pour chercher à maintenir sa cime au soleil.

Mais malgré des pousses annuelles atteignant 70 cm entre 3 et 5 m, cet habitant des pâturages ensoleillés, dépaysé dans son nouvel habitat ne put maintenir son rang; de dominant qu'il était au début, il dut bientôt se contenter du rôle d'intermédiaire, et sans une intervention humaine, il eût bientôt péri en sous-bois.

Des exemplaires arborescents du genévrier sont connus à différents endroits, mais presque toujours, si je ne fais erreur, croissant isolés dans nos pâturages du Haut-Jura.

Le cas de Bevaix, d'un genévrier prenant par la force des choses une allure forestière et se maintenant en pleine forêt, doit être peu fréquent et m'a paru digne d'être relevé.

J. P. C.

CHRONIQUE.

Confédération.

Station centrale de recherches forestières. A la place de M. R. Balsiyer, ancien conservateur des forêts, à Berne, qui a démissionné, le Conseil fédéral, dans sa séance du 7 juin, a nommé membre de la Commission de surveillance, pour une période de 5 ans, M. Robert Schürch, inspecteur forestier d'arrondissement, à Sursee. MM. H. Biolley, à Neuchâtel, et F. Enderlin, à Coire, ont été confirmés dans leurs fonctions pour une période de même durée.